



Journée internationale de lutte contre les LGBTI-phobies 2020

Revendications d'AGCS PLUS, Réseau thématique de Coalition PLUS pour les droits des minorités sexuelles

Dakar, 17 mai 2020 - La stigmatisation et la discrimination à l'égard des personnes homosexuelles, bisexuelles, transgenres et intersexes, sont des phénomènes répandus dans de nombreux pays, notamment dans les pays d'Afrique.

Cette situation est attribuable aux pressions sociales et religieuses, à l'institutionnalisation des pratiques homophobes, à la répression et à la criminalisation des relations sexuelles entre partenaires consentants de même sexe.

Il résulte de ces pratiques et normes une marginalisation des hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes qui les confine au silence et à la clandestinité. Alors que la prévalence du VIH chez les HSH est généralement plus élevée que dans la population en général, cette marginalité crée des obstacles dans l'accès au dépistage du VIH, à l'information, aux moyens de prévention, aux soins, aux traitements et aux services d'appui et, par conséquent, augmente les risques de transmission du VIH.

Pour renverser cette situation attentatoire aux droits fondamentaux, nous appelons :

Les Etats à :

- Protéger les personnes LGBTI contre la violence homophobe et transphobe, surtout en ces temps de pandémie de COVID-19, à travers l'interdiction formelle de la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre, particulièrement dans l'accès aux soins de santé.
- Respecter les engagements en matière d'accès aux services de santé et de prévention et garantir cet accès.
- Respecter les engagements internationaux en matière de protection des droits humains, notamment la résolution 275 de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP).
- Abroger les lois qui criminalisent l'homosexualité et les personnes transgenres.

Les Partenaires techniques et financiers à :

- Veiller à l'application des engagements signés et ratifié par les Etats
- Veiller à l'allocation des ressources financières et matérielles destinés aux populations cibles



- Travailler avec les partenaires des Nations Unies, afin de mettre en œuvre diverses activités visant à lutter contre la discrimination et la violence motivée par la haine envers les personnes LGBTI.
- Renforcer les capacités des acteurs communautaires dans la protection des droits en matière de santé.
- Veiller à la mise en place de réponses sanitaires non discriminatoires, conformes à l'éthique et fondées sur des éléments concrets tout au long de la crise du COVID-19.
- Veiller à la mise en œuvre d'approches fondées sur les droits humains et soucieuses de l'égalité de genre, afin de mieux répondre à la crise engendrée par la pandémie de COVID-19.